



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Du Conseil Communal de Rolle

Présidence: M. Nicolas Walter, président

Séance ordinaire du **11 octobre 2011**

Considérant que le préavis municipal N° 1 concernant:

Dépenses imprévisibles et exceptionnelles
compte d'attente pour frais d'étude – placements de capitaux –
autorisations générales valables - pour la législature 2011/2016

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

- vu le préavis de la municipalité du 12 juillet 2011
- entendu le rapport de la commission permanente des finances

Décide

1. D'accorder à la Municipalité la compétence d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles hors budget jusqu'à concurrence de Fr. 50'000.- par cas au maximum;
2. D'autoriser la Municipalité à ouvrir des comptes d'attente pour la comptabilisation de certains frais d'études qui ne pouvaient être prévus au budget de fonctionnement, ceci jusqu'à concurrence de Fr. 50'000.- au maximum par cas;
3. D'accorder à la Municipalité une autorisation générale de placer les disponibilités de la Commune auprès d'établissements bancaires, de compagnies d'assurances, de collectivités publiques ou d'entreprises établies en Suisse et offrant de solides garanties financières.

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 11 octobre 2011.

Le Président

Nicolas Walter



La Secrétaire

Violaine Cherpillod